

PORQUEROLLES

Infos

BULLETIN PARTICIPATIF



Je désire entrer en communication avec vous

Je vous invite à transmettre

Flash spécial

Pollution aux hydrocarbures

Dès l'annonce de cette catastrophe en mer, les Porquerollais redoutaient qu'une marée noire n'atteigne nos côtes. Deux semaines plus tard, en pleines vacances scolaires, toutes les plages sont souillées, un arrêté municipal interdit l'accès aux rivages et la population exprime sa colère et questionne les moyens de prévention mis en place.

Une réunion publique d'information s'est tenue dans la salle associative de la Villa du Commandant mardi 23 octobre à laquelle ont assisté de nombreux habitants. Philippe Pisani, adjoint spécial, Edith Audibert, élue en charge des Iles et Fabrice Werber, responsable de la sécurité, représentaient la Ville de Hyères, Isabelle Monfort et Christian Bottau, le Parc National de Port Cros et Frédéric Marignac et un collègue, la société de dépollution Le Floch.

Les autorités présentes ne connaissent pas la quantité de carburant déversé ni combien il risque d'arriver encore. Il s'agit d'un fioul lourd qui ne se dilue pas dans l'eau mais forme une émulsion avec celle-ci. Dans la mer, il reste en surface et forme des galettes, mais sur le sable et les rochers il se répand avec la chaleur et devient collant. Le Floch

Dépollution, une société avec 50 ans d'expérience des marées noires (dont l'Erika et le Prestige) a été mandatée par les assureurs des deux navires et la Préfecture pour prendre la suite des pouvoirs publics et gérer le nettoyage de toutes les zones côtières touchées, sur les îles et le continent. La durée des deux phases de l'opération (la récupération et la finition) est difficile à estimer, mais se comptera probablement en mois. Le Maire de Hyères, Jean-Pierre Giran, a demandé que le Parc National de Port Cros et de Porquerolles soit traité en priorité.

Volontaires - la marche à suivre :

Le Floch dépollution recrute des volontaires en tant que salariés intérimaires via l'agence **Manpower**, joignable au **04 94 01 47 20**.

1. S'inscrire comme candidat sur le site www.manpower.fr
2. Envoyer un mail à Manpower en précisant qu'il s'agit de la dépollution de l'île : toulon-industrie@manpower.fr en joignant les documents suivants scannés :
 - CNI recto verso ou passeport
 - carte vitale recto
 - relevé d'identité bancaire
 - justificatif de domicile (de moins de 3 mois)

Si ce dernier n'est pas au nom du candidat, joindre une attestation d'hébergement et la copie de la CNI de l'hébergeur.

Bref rappel des faits

7 oct collision au Nord-Ouest du Cap Corse par temps d'Est, le porte-conteneur percuté perd son fioul de propulsion, déclenchement du plan ORSEC, début des opérations de pompage et de dragage par les Marines françaises et italiennes

14 oct tempête fragmente et disperse la nappe

16 oct déclenchement du plan POLMAR terre

17 oct ouverture cellule de crise communale

19 oct premières constatations de la pollution à Notre Dame, l'Alycastre et La Courtade, arrêté préfectoral, début des interventions de nettoyage à terre par la commune, la sécurité civile, les pompiers et le Parc National (au total de 50 à 60 personnes par jour)

21 oct constat sur l'île par Le Floch Dépollution

23 oct la pollution a atteint la quasi-totalité de la côte nord, la Galère et une partie de la côte sud, réunion publique, appel aux volontaires candidats pour nettoyer, visite de Monsieur le ministre, François de Rugy

Malgré la proposition de nombreux bénévoles de participer, pour des raisons d'assurances, Le Floch doit engager les volontaires comme salariés. Il propose de former des équipes de 10 à 15 personnes avec des contrats intérimaires hebdomadaires renouvelables, à temps complet (voir l'encadré pour les modalités d'embauche). Il est précisé que le travail est physique et qu'il faut supporter de rester au soleil toute la journée. L'équipement est fourni et une formation prodiguée. Le PNPC identifiera les zones à traiter et établira les priorités. La société Porquerolles Marine Services assurera le transport avec ses bateaux à coque en aluminium (les plus faciles à nettoyer).

L'arrêté interdisant les sports nautiques, la baignade et la fréquentation des bords de mer est affiché à la Tour Fondue, dans le village et sur les chemins autour de l'île. Malgré cela, beaucoup franchissent les limites et arrachent même les pancartes. Il est donc rappelé que cette pollution est toxique et que les comportements irresponsables peuvent nuire à la santé et mettre en péril le bon déroulement du nettoyage.

La pêche en mer ne fait pas encore l'objet d'interdiction, mais la plupart des professionnels ont fait le choix de cesser leur activité. Cette situation entraînera une perte de revenus des professionnels de tous bords pour qui les vacances de l'automne sont souvent fructueuses, mais l'impact le plus inquiétant est sûrement pour l'environnement. Par exemple notre dauphin îlien, elle (car oui il semblerait qu'il s'agisse d'une femelle) ne peut interrompre sa pêche et la Ligue pour la Protection des Oiseaux recense déjà plus de cinquante oiseaux décédés. Cette association va porter plainte en justice aux côtés des municipalités et du PNPC. Les Amoureux de Porquerolles, le CIL et l'association des commerçants se renseignent pour en faire de même au nom des îliens.

Une note positive du ministre, François de Rugy estime que même s'il y a eu un manque de communication, les moyens mis en œuvre et l'ampleur des opérations en mer ont évité un désastre plus grave. Il promet que l'Etat continuera à fournir les moyens humains et financiers aussi longtemps que nécessaire. Pour les Porquerollais qui se souviennent de l'Haven en avril 1991, il est facile de constater l'amélioration des moyens déployés. Deux ou trois avions des Douanes et de la Marine traquent les plaques et dirigent les navires qui effectuent la récupération.



Photos de Port Cros prises et publiées sur facebook par Claude Lefebvre, PNPC

Attention! On pense bien faire, mais ...

On voudrait tous aider, mais Frédéric Marignac nous rappelle qu'il s'agit d'un hydrocarbure toxique. Les intervenants seront formés, équipés et encadrés. En ramassant des boulettes nous-mêmes, nous risquons paradoxalement d'étendre la pollution (semelles, sacs). Quelques conseils :

- n'y touchez pas sans des gants en plastique
- en cas de contact avec la peau, nettoyez avec de l'huile végétale, puis du savon
- surtout ne mettez pas ce fioul dans les poubelles; apportez-le plutôt aux professionnels, enfermé dans un sac plastique costaud (c'est très lourd, ça colle et ça coule!)



Suivez l'évolution tous les jours avec les cartes commentées du site www.frequence-sud.fr

